

# DECLARATION DE CANDIDATURE

## 2ème tour de scrutin

### Pièces à fournir

#### EN CAS DE CANDIDATURE DEPOSEE PAR UN MANDATAIRE

- copie d'un justificatif d'identité avec photographie (**original à présenter lors du dépôt**)
- mandat signé par les deux membres du binôme (**signatures originales**) et daté **postérieurement au 20 juin**

#### DOCUMENTS GÉNÉRAUX à fournir pour chaque candidat du binôme

- présentation d'un justificatif d'identité avec photographie si c'est l'un des candidats ou remplaçants qui vient redéposer la candidature du binôme
- original** des cerfas n°15244\*02 pour les candidats (mêmes candidats qu'au 1<sup>er</sup> tour)
  - dûment complétés (bien remplir toutes les rubriques)
  - datés et signés (postérieurement au 20 juin) par les deux membres du binôme (**signatures originales obligatoires**)

Ces formulaires peuvent-être téléchargés sur le site de la préfecture et complétés en ligne grâce au lien suivant :

<https://www.manche.gouv.fr/Politiques-publiques/Elections-et-citoyennete/Elections-politiques/Departementales-2021>

**mais ils devront être imprimés et signés de manière manuscrite.**



**UNE DÉCLARATION DE CANDIDATURE SUR LAQUELLE LA SIGNATURE  
EST PHOTOCOPIÉE N'EST PAS RECEVABLE**

Les cerfas des remplaçants et les autres justificatifs ne sont pas à joindre car ils ont déjà été fournis lors du 1<sup>er</sup> tour.